



60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
tel. 06 46 16 26 56  
bruno.robert@fo-com.com  
postfil@fo-com.com  
www.fo-com.com

# ÉLECTION

## Représentants du personnel

Dans la perspective des élections des membres du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel prévues le jeudi 10 juin 2010, il est essentiel que le personnel ait des représentants qui répondent aux attentes des salariés.

**FO communication est un syndicat très représentatif dans le secteur des filiales du Groupe La Poste et à ce titre connaît bien les problématiques de gestion d'un CE et de défense du personnel.**

Aujourd'hui, votre CE dépend de ce que vous voulez qu'il soit.

**N'hésitez pas à rejoindre l'équipe dirigeante du CE et des Délégués du personnel proposée par FO.**

La consultation est l'une des attributions essentielles du comité d'entreprise : il est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. Notamment, sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle des salariés. Il gère aussi les activités sociales pour les salariés.

Les délégués du personnel ont pour mission :

- de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables dans l'entreprise ;
- de saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des prescriptions législatives et réglementaires dont elle est chargée d'assurer le contrôle.



**Alors, pour que les salariés de Maure de Bretagne ne soient pas laissés sur le bord du chemin :**

**REJOIGNEZ LES LISTES  
FORCE OUVRIÈRE COMMUNICATION**